

ASA Escrime

Note d'organisation

Samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024

Épreuve Nationale 3 seniors Sabre dames et hommes

1/2 finale des championnats de France par équipes seniors Sabre dames N1 et Sabre hommes N1 & N2

LIEU

Palais des Sports de Maisons-Alfort 4 Rue Édouard Herriot, 94700 Maisons-Alfort http://goo.gl/maps/iA0I0

Transport en commun:

Métro 8 (arrêt Maisons-Alfort Stade) RER D (arrêt Maisons-Alfort Alfortville)

Par autoroute:

A86 et A4 (sortie Maisons-Alfort)

En cas de problème le jour de la compétition, contacter Bertrand BLOIN (06.62.53.53.19)

CATEGORIES ET HORAIRES

	Samedi 27/01 (pré-tournoi individuel)		Samedi 27/01 (tournoi individuel)	
	Sabre hommes	Sabre dames	Sabre hommes	Sabre dames
Appel	7h30	9h00	12h00	12h00
Scratch	8h00	9h30	12h30	12h30
Début	8h30	10h00	13h00	13h00

	Dimanche 28/01 (équipes)					
	Sabre hommes N1	Sabre hommes N2	Sabre dames N1			
Appel	Confirmation des compositions d'équipes					
Scratch	jusqu'à 17h30 le 27/01					
Début	T16 à 8h T8 à 10h30	T16 à 8h T8 à 9h15	T16 à 9h15 T8 à 11h30			

NB: Ouverture des portes du palais des sports à 7h00

REGLEMENT ET FORMULE

Règlement technique de la FIE et règlement sportif de la FFE

Formule compétition individuelle sabre hommes

L'épreuve qualificative se déroule le matin, l'épreuve nationale se déroule à la suite.

- Formule de l'épreuve qualificative
 - Tour de poules de 7 ou 6, avec décalage par club et par comité régional, sans éliminé
 - Si besoin, Y tireurs qualifiés par les poules
 - Tableau d'élimination directe (TED) pour qualifier X tireurs
- Mode de sélection pour l'épreuve nationale

56 tireurs répartis comme suit :

- Les 16 premiers tireurs du classement FFE (voir Règles communes aux 3 armes)
- Les tireurs étrangers classés aux 64 premières places du classement FIE
- Les X tireurs qualifiés à l'issue du TED de l'épreuve qualificative
- Les Y tireurs qualifiés par les poules, le cas échéant
- Formule de l'épreuve nationale
 - Tour de poules de 7, avec décalage par club et par comité régional, 8 éliminés
 - TED sans repêchage, match pour la 3ème place
 - Les tireuses issues de l'épreuve qualificative sont classées dans les poules selon les résultats de cette dernière

Formule compétition individuelle sabre dames

L'épreuve qualificative se déroule le matin, l'épreuve nationale se déroule à la suite.

- · Formule de l'épreuve qualificative
 - Tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club et par comité régional, sans éliminée
 - Si besoin, Y tireuses qualifiées par les poules
 - TED pour qualifier X tireuses, pour arriver à 28 tireuses pour l'épreuve nationale
- Mode de sélection pour l'épreuve nationale

28 tireuses réparties comme suit :

- Les 8 premières tireuses du classement FFE (voir Règles communes aux 3 armes)
- Les tireuses étrangères classées dans les 64 premières du classement FIE
- Les X tireuses qualifiées à l'issue du TED de l'épreuve qualificative
- Les Y tireuses qualifiées par les poules, le cas échéant
- Formule de l'épreuve nationale
 - Tour de poules de 7, avec décalage par club et par comité régional, avec 4 éliminées
 - TED sans repêchage, match pour la 3ème place
 - Les tireuses issues de l'épreuve qualificative sont classées dans les poules selon les résultats de cette dernière

Formule compétition par équipes

- Classement initial selon le classement des championnats de France de la saison précédente.
- Tableau d'élimination directe avec tirage au sort par groupes de 2 équipes, toutes les places sont tirées.

ENGAGEMENTS

Licenciés FFE : inscriptions via l'extranet jusqu'au mercredi 17 janvier 2024 à 23h59 Non-licenciés FFE : inscriptions par mail (bbloin@asa-escrime.com) jusqu'au mercredi 17 janvier 2024 à 23h59

En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du DT, sous peine de ne pas pouvoir prendre part à l'épreuve.

Frais d'engagement (sur place par chèque ou espèce)

25 € par tireurs engagés dans l'épreuve individuelle (pas de règlement supplémentaire si qualification par le pré-tournoi)

ARBITRAGE

Les arbitres sont convoqués par la CNA, les clubs paient la contribution solidaire :

- 40 € pour 2 à 3 tireurs engagés
- 130 € pour 4 à 8 tireurs engagés
- 200 € pour 9 tireurs engagés ou plus

NB : la contribution solidaire s'applique en séparant les hommes et les dames.

DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera constitué le jour de la compétition

RECOMPENSES

En individuel, récompense aux 3 premiers de chaque catégorie selon le barème fédéral : 1^{er} : 300 euros / 2^{ème} : 200 euros / 3^{ème} : 100 euros

Par équipes N1 et N2, les 3 premières équipes seront récompensées (prime en bon d'achat à destination du club).

RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition

MATERIEL

Présence d'un stand de fournisseur de matériel – Sport 7

HÉBERGEMENT

Au Petit Caporal

18 Avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort Tél : 01.43.68.10.85

Aparthotel Adagio Access Paris Maisons Alfort

13 Rue Eugène Renault, 94700 Maisons-Alfort

Hôtel Campanile Créteil Centre

52 Av. du Chemin de Mesly, 94000 Créteil